



PREVENTION PAR LE SPORT

Assemblée générale de la Fédération des Clubs de la Défense

Mis en ligne le mercredi 27 mars 2019

L'assemblée générale de la FCD s'est tenue à Montélimar les 22 et 23 mars 2019. Conviée à l'évènement, la CNMSS a poursuivi à cette occasion ses actions d'information et de prévention au plus près de la communauté militaire.



Acteur majeur du soutien médico-social au sein de la communauté de la Défense, la CNMSS développe une offre de service adaptée aux spécificités de sa population protégée, dans le cadre des politiques publiques.



La prévention en santé par l'activité physique est un axe stratégique fort de la politique de la CNMSS. Dans ce contexte, la CNMSS a signé le 11 avril 2015 une convention de partenariat avec la Fédération des Clubs de la Défense (FCD).

La Fédération des Clubs de la Défense est une association loi 1901 à but social, culturel et sportif. La FCD encourage, promeut, développe, anime, enseigne, encadre, organise et contrôle, dans la limite de ses prérogatives, des activités sportives et culturelles au profit des personnels relevant du ministère des Armées et de leur famille, que ces activités soient à visée de compétition, de loisir ou de pratique éducative et sociale.

Forte de 410 clubs, la FCD couvre 124 disciplines sportives et 89 activités culturelles sur l'ensemble du territoire métropolitain, en outre-mer et à l'étranger.

Partenaire de la FCD, la CNMSS participe aux actions de communication en matière de prévention sur le thème de la santé par le sport en faveur de ses ressortissants et à des manifestations sportives.

VOIR AUSSI

- ▶ Les bienfaits santé de l'[activité physique et sportive](#)"

Dernière mise à jour de l'article : 27/03/2019